Lanvallay

MAGAZINE

ÉTÉ 2021

UNE SEULE COMMUNE, PLUSIEURS BOURGS ET TERRITOIRES

SOMMAIRE

P. 2 État-civil

P. 2 Informations municipales

P. 4 Urbanisme

P. 8 Travaux

P. 9 Cadre de vie

P. 15 Enfance & Jeunesse

P. 16 Vie culturelle

P. 19 Vie économique

P. 20 Solidarités

P. 21 Minorité municipale

P. 22 Participation citoyenne

P. 23 Informations pratiques

Vivre ensemble, faire ensemble, retrouver le sens du politique avec vous !

L'abstention des élections de juin sonne à nouveau comme une alerte… Le désintérêt dont elle témoigne ne peut être attribué au seul effet des confinements. La première chose à faire est de nous remettre en question nous-mêmes élu-e-s, où que nous soyons, et nous le faisons déjà ici au niveau communal : comment mieux partager les enjeux de l'action publique, comment mieux vous y associer et vous montrer notre sincérité à le faire ? Nous avons hâte en tout cas de reprendre ce que le contexte a freiné jusqu'à tout récemment : vous voir. Plusieurs réunions simples relancent cette dynamique, comme aux Tilleuls, aux Rochers, aux Blés d'Or, où élus et habitants ont échangé sur l'aménagement et la gestion des espaces publics. Des habitants ont pu échanger sur les sites publics de Tressaint et Saint-Solen. Ce fut aussi le cas lors de la déambulation animée par l'équipe « Préau » le 29 mai : pour cette étude sur l'évolution du centre-bourg consécutif aux démolitions à venir, « Préau » recueille en effet en ce moment vos avis. Ce fut à nouveau le cas en mairie le 22 juin et d'autres rendez-vous suivront. Bien sûr, lors de ces rencontres nous ne venons pas les mains vides, forts d'un programme que vous connaissez. Mais il laisse ouvertes énormément de questions ! À nous d'ouvrir grand les oreilles et d'accueillir votre connaissance des lieux, vos contributions aux sujets d'intérêt général. Vos 300 réponses au questionnaire de début d'année y contribuent.

Chaque jour démontre aussi l'importance d'actions politiques de fond, certes à réinterroger sans cesse, à remettre continûement sur le métier. Quelques exemples : une politique de solidarité s'appuie sur les générosités de chacun-e mais va bien plus loin ; la construction de la ville s'appuie sur des projets individuels et des savoir-faire d'entreprises mais nécessite une politique d'urbanisme ; vie associative et politique culturelle peuvent s'enrichir mutuellement ; initiatives privées et labellisation « Station Verte » communale peuvent aussi entrer en symbiose, etc.

Pour faciliter cette vitalité démocratique, le premier socle est la qualité du vivre ensemble. Que le retour d'un été normal y soit à nouveau propice ! Ce printemps a déjà tracé un chemin culturel dans les quartiers, avec les « crieurs de rue » invités par la municipalité. Cet esprit-là continuera cet été avec une série de concerts. Sous l'impulsion « Station Verte », trois marchés piétons animeront le quai Tallard. Peut-être découvrirez-vous la nouvelle boucle à vélo, qui, « entre Rance et Coëtquen », arpente Lanvallay, les Champs Géraux, Saint-Hélen et leurs paysages. Les expos de photos et notamment l'initiative « Nature en VilleS - paysage et santé » restera visible en face de la Poste. À découvrir.

Alors que ce soit ici même ou ailleurs, bon dépaysement pour cet été ! Et bien sûr, si septembre relance des envies de repas de quartier, nous saurons vous y aider « comme d'habitude ».

Bruno Ricard
Maire

État-civil

Neuf naissances dont :

- Alba GREE PANNEREC, le 20 janvier
- Capucine LEMEE, le 22 janvier
- Adèle BRONNEC, le 5 mars

Cinq mariages dont :

- Nelly LE NAOUR & Olivier HYRON, le 13 février
- Christelle DERRIEN & Philippe GALIPAUD, le 20 février
- Florence LEMOINE & Eric PATRIE, le 19 juin
- Christine REST & Franck CHARITE, le 19 juin
- Coralie BERNARD & Pascal BOILEAU, le 26 juin

Vingt-deux décès dont :

- Marie RENAUX, le 5 janvier
- Louise MARC, le 7 janvier
- Olivia HURTEBIZE, le 15 janvier
- Roger HERVE, le 22 janvier
- Henri VANDERSTRATEN, le 8 février
- Yves CASANOVA, le 15 février
- Eugénie PLIHON, le 16 février
- Marthe LEBRETON, le 16 février
- René DESPRES, le 18 février
- Emile MOUSSET, le 19 février
- Marceline ORVEILLON, le 11 mars
- André ROUXEL, le 26 mars
- Renée SALIGAULT, le 26 mars
- Monique DENIEL, le 30 mars
- Bernard CHOLLET, le 19 avril
- Jean TARDY, le 20 avril
- Marguerite CLAVERIE-BOURRACE, le 27 avril
- Laëtitia LELIEVRE, le 20 mai
- Christophe LEMEE, le 20 mai
- Marcelle LAUNAY, le 29 mai
- Thierry QUENOUILLER, le 1er juin
- Henri GOUPIL, le 17 juin

Les conseils municipaux de 2021 ce qu'il faut retenir

Les principaux éléments des conseils municipaux récents sont présentés ici ; il est bien sûr possible de consulter les procès-verbaux complets en mairie. Parmi les temps forts de ces derniers mois, l'équipe municipale a décidé à l'unanimité de déclencher une mission d'urbanisme pour 1,2 ha de terrains situés entre le pôle sportif et le secteur des Cotissois, que l'établissement public foncier de Bretagne a acquis pour le compte de la commune. Celle-ci y portera donc des lotissements communaux sur 2021-2023.

Votre présence à ces conseils est importante pour la vitalité démocratique : après l'abstention abyssale des élections de juin, nous avons d'autant plus à cœur d'expliquer et de vous rendre accessible l'action de vos élu-e -s ! Alors même un bref moment, n'hésitez pas à venir.

Conseil du 8 janvier 2021

Pour ce premier conseil de 2021, **la commune peut se satisfaire d'un prochain accès au gaz pour les habitants de Saint-Piat et Carcouët**. En effet, GRDF étendra son réseau pour ramener le biogaz prochainement produit sur la ferme de La Guerche à Saint-Hélen.

Une « Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT) est envisagée, en commun avec Dinan. Elle permettrait sur le centre de Lanvallay d'accéder au dispositif fiscal « Denormandie » qui réduira les impôts sur les logements réhabilités et mis à la location dans l'habitat ancien. Cette opération assouplira également sur un périmètre central l'installation de commerces. Le conseil vote son accord pour cette opération.

Par 22 voix pour et 4 contre, il valide la sollicitation d'une subvention de l'État pour la suite des travaux de la salle des fêtes, et à l'unanimité il se prononce pour l'acquisition d'un broyeur pour les végétaux. Enfin, le conseil entérine la poursuite des rythmes scolaires sur quatre jours.

Conseil du 18 février 2021

Consulté sur **le « pacte de gouvernance »** de Dinan Agglomération, le conseil municipal exprime clairement ses doutes en ne votant ce pacte que par 10 voix pour, 4 voix contre et 13 abstentions, regrettant notamment « que les conseillers municipaux ne soient plus intégrés aux commissions thématiques » de l'agglomération.

Le conseil municipal prend connaissance du **nouveau cadrage de la politique du « Bien grandir à Lanvallay »**, qui s'articule à travers différents parcours : parcours « de l'éclosion à l'accompagnement », parcours « citoyen », parcours développement durable, parcours « découverte, épanouissement et bien-être ». Pour la mise en œuvre de cette politique, le recrutement d'un chargé de programme dédié est prévu sur 2021.

Lors de ce conseil est aussi votée **la mutualisation avec Dinan d'un poste de chargé de mission « vélo »** (un jour par semaine à Lanvallay soit 6300 €/an), par 22 voix pour et 4 voix contre. Enfin l'avant-projet des travaux de la place de la Samsonnais est adopté.

Le compte administratif 2020, bilan comptable de l'année écoulée, amène cette année de nouveaux ratios et graphiques pour faciliter l'évaluation du budget par les élu-e-s. Par exemple, les dépenses de personnel se situent à 353 € par an par habitant, très en dessous de la moyenne départementale des collectivités de même strate (463 €/habitant/an). L'investissement est resté élevé en 2020 malgré le contexte, avec 1,4 millions d'euros de dépenses (moyenne depuis 6 ans = 1,2 millions €/an)

Le Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021 pointe en prélude deux socles importants : les enjeux démographiques avec le besoin d'attractivité des jeunes ménages, et **la politique culturelle 2021**, qui, au vu du contexte sanitaire, devra redoubler d'ambition et d'inventivité. Les autres éléments de ce débat sont abordés plus en détail ci-contre, en lien avec le vote même du budget le 26 mars.

Conseil du 26 mars 2021

Comme à chaque fin mars, ce conseil conduit au vote du budget (22 voix pour, 5 abstentions), suite au Débat d'Orientations de février. **Le budget de fonctionnement prévoit une augmentation des travaux réalisés par les agents communaux**. Ces derniers assurent en effet de plus en plus de travaux d'espaces publics ou sur les bâtiments, éléments importants de la dynamique de l'équipe. Le budget culture est augmenté : spectacles de rue, printemps des poètes, expositions photos, pièce de théâtre, partenariat avec un artiste local sont au programme.

Les dépenses de personnel intégreront cette année **l'augmentation de l'horaire de notre bibliothécaire**, le recrutement d'une chargée de mission « Politique Sociale » (pour six mois), et d'un chargé de programme dédié à la politique du « Bien grandir ». Une astreinte technique est également mise en place pour faciliter les interventions à tout moment.

Côté investissement, le budget 2021 prévoit la suite de la rénovation de la salle des fêtes (travaux sur site en 2022). Cette opération bénéficie d'une subvention de l'État au titre du plan de Relance « Rénovation Énergétique » pour un montant inédit de 254 000 € (plus grosse subvention obtenue par une commune sur Dinan Agglomération en 2021), pour lequel la minorité s'est néanmoins abstenue. Elle s'ajoute au plan de relance du département, fléché vers **la rénovation de la 10e salle de l'école des Colibris** (50 000 €), et à la très forte subvention de l'aménagement de la place de la Samsonnais par la Région (91 000 €).
À noter que nous clôturerons en 2021 un cycle de renouvellement assez fort du parc de véhicules. **Le volume total d'investissement est estimé à 1 973 200 € (moyenne 2014-2020 de 1,2 millions €/an)** qui traduit une dynamique forte dès le début de mandat dont 950 000 € en bâtiments et équipements, et 592 000 € sur les voiries et espaces publics (s'ajoutent la part de Dinan Agglomération, qui porte désormais une part des travaux de voirie (Chanteries - Rouffs cette année par exemple).

Lors de ce conseil, Brigitte Idri devient conseillère déléguée aux Finances et au Tourisme, José Pinto reste conseiller délégué sur l'Administration Générale et l'Économie Locale. La grille des indemnités d'élus est modifiée en conséquence, occasion d'ajuster l'indemnité de trois autres élu-e-s au vu de leur engagement. À noter une baisse d'indemnité du Maire, qui permet à l'enveloppe globale de rester, comme avant 2014 en deçà de 3,2% des recettes de la commune. Ce sont donc aujourd'hui 14 élu-e-s qui s'investissent dans le bureau municipal.

Concernant les projets en cours, un architecte est retenu pour l'aménagement phase 2 de la salle des fêtes, et un scénario est retenu pour la refonte du centre technique municipal aux Landes de Bellevue. La commune souhaite notamment y acquérir l'arrière du terrain de la nouvelle imprimerie de l'Horloge (ex Gamm Vert), ce qui facilitera ce nouveau projet.

Dernière grosse actualité du jour : la promesse d'une seconde vie pour **l'ancienne école de Saint-Solen, acquise par la SCI Brom auprès de la commune** (138 000 €, au-dessus de l'estimation par France Domaine) pour la réhabiliter en logements locatifs, une réponse parfaite aux besoins du parc de logement sur Lanvallay.

Conseil du 20 mai 2021

Temps fort de ce conseil, **l'intention votée à l'unanimité d'une maîtrise d'ouvrage publique pour l'urbanisation des terrains ex-Bellebon Rouxel** (« ilôt D » - 4000 m²) et Briot (« ilôt E » - 8000 m²). Depuis un an ces terrains sont maîtrisés par l'Établissement Public Foncier de Bretagne, pour le compte de la commune. Deux scénarios étaient alors possibles : la concession à un aménageur privé ou le portage communal. Ce dernier a été privilégié pour maîtriser l'ambition du programme : faciliter l'accueil de jeunes ménages, et aller loin sur l'ambition environnementale. Pour ce projet, un accompagnement par le cabinet « SIAM Conseils » est également voté.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, outil intercommunal très intéressant et auquel la commune participe activement, par la voix de Sophie Troubadours, **accueille désormais les communes de Saint-Carné et Quévert** ; elles s'ajoutent à Dinan-Léhon, Lanvallay, Taden, Trélivan, Aucaleuc. Ce conseil est un lieu de travail entre communes et professionnels (directeurs d'établissements scolaires, gendarmerie, associations telles que la Chamaille, Nos Deiz, Steredenn...), avec une série d'actions mutualisées.

Au sortir des confinements, la commune décide cette année de **diminuer la part dûe par les familles (-5 à -25% selon le quotient familial) pour des camps et séjours du service Enfance et Jeunesse**. À noter aussi la reprise de la démarche de « Site Patrimonial Remarquable » avec Dinan, par laquelle le secteur sauvegardé de Dinan intègrera la rive cotissoise du Port.

Conseil du 23 avril 2021

Le conseil municipal attribue **les travaux de la place de la Samsonnais** à l'entreprise Colas, pour y réaliser des quais de bus permettant le transfert des arrêts des lignes BreizhGo 7 et 10. Des stationnements voitures et vélos y seront également réalisés.

La commune décide de **soutenir plus fermement le Fab Lab en lui accordant la gratuité de loyer**. Dinan Agglomération et l'entreprise Locmaria sont aussi engagés dans l'aide à ce lieu passionnant, à découvrir !

Vous le savez, la commune est propriétaire de **6 ha de terre aux Rouffs. Dès ce printemps, grâce à une convention votée à l'unanimité, des légumes seront produits par l'association « Le Petit Jardin des Écoliers » sur 8000 m² en lien avec le Secours Populaire**. Une belle démarche couplant insertion et entraide. Sur le reste du terrain, une démarche est en cours en vue d'y produire des denrées pour les restaurants scolaires et de l'EHPAD.

Les futurs chantiers des bâtiments communaux

Mercredi 23 juin, la commission « Bâtiments » s'est réunie autour de trois sujets :

Une étude sur la possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle, financée par Dinan Agglomération.
La faisabilité d'une telle installation a été confirmée par l'étude qui indique un retour sur investissement de 14 ans. Compte-tenu des consommations électriques particulièrement importantes de l'école maternelle, la commission propose de continuer la réflexion et les études techniques sur le sujet.

Présentation de l'avancement de l'avant-projet définitif de la salle des fêtes de Lanvallay.

Présentation de l'avancée du projet de la 10e salle de l'école élémentaire « Les Colibris ».
Lors de la réhabilitation de l'école en 2016/2017, la nécessité pour une école de neuf classes, d'avoir une ou deux salles supplémentaires permettant aux enseignants d'avoir un lieu dédié à des activités pédagogiques spécifiques (arts plastiques, musique...) a été soulignée. De même, une salle donnant directement dans la cour de récréation, est indispensable au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire notamment lors des pauses méridiennes. La réhabilitation de l'étage au-dessus de l'ancienne bibliothèque, différée pour des raisons budgétaires, reste une priorité au début de ce mandat. Elle permettra d'offrir aux équipes (pédagogique et d'animation) un outil de qualité pour l'épanouissement des enfants, à l'image de l'école maternelle La Farandole qui dispose, d'une salle de motricité, d'une bibliothèque et d'une salle de projections. Cette rénovation est prévue en cohérence avec la réhabilitation de l'école, dans le respect des enjeux environnementaux (performance énergétique, utilisation de matériaux bio-sourcés.). Le projet est subventionné par le département dans le cadre du plan de relance pour 20 000 € et 17 500 € dans le cadre d'un appel à projet du SDE (matériaux biosourcés). La commission a validé le projet en cours et a pris note des subventions conséquentes accordées à ce dossier.

Les propositions et validations de la commission ont fait l'unanimité des personnes présentes, majorité et minorité confondues.

Haude Lecointre,
maire-adjointe en charge de l'urbanisme

Dessinons ensemble notre futur centre-bourg

2ème étape : la démarche se poursuit

Dans le précédent magazine municipal, nous vous avions présenté les premières étapes de la mission confiée au groupement Atelier Préau - Campo paysage - JC Renaud.

Cette mission doit fixer les grandes orientations du projet et le budget prévisionnel pour la requalification des espaces publics et certains équipements. Parmi les projets, la création d'un tiers-lieu figure comme l'un des principaux programmes neufs visant à soutenir la vitalité culturelle, associative et le lien social en centre-bourg.

Une démarche concertée

Ce moment de réflexion sur le devenir du centre de la commune laisse une place importante aux avis, ressentis et idées des Cotissois. Une démarche de concertation tout au long de la mission s'appuie sur une enquête publique, un « diagnostic en marchant » ainsi que des ateliers thématiques visant à recueillir les besoins et envies des habitants.

L'enquête en ligne

La première phase de l'étude qui s'est déroulée entre le début de l'année et le mois de mai a permis d'identifier les caractéristiques et les points perfectibles du centre-bourg et de ses équipements. Cette première étape de diagnostic a été enrichie des résultats d'un questionnaire diffusé durant le mois de février. Les quelques 300 contributions recueillies ont permis de mieux connaître l'usage, la fréquentation, et les modes de déplacements du centre-bourg par les habitants. Cette enquête a également permis de recueillir votre avis sur les points forts du centre-bourg mais aussi les pistes d'évolutions souhaitées.

Votre regard sur la commune

À quelle fréquence venez-vous dans le centre-bourg de Lanvallay ?

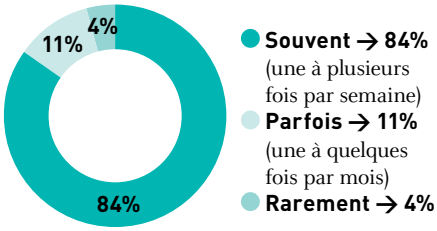

Pour quels motifs ?

Comment venez-vous en centre-bourg ?

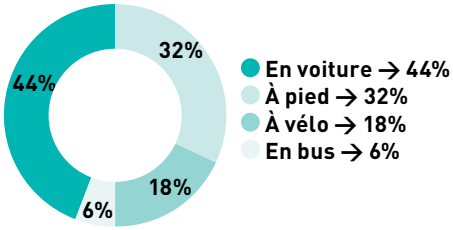

La qualité de l'offre de commerces, services et le regroupement des équipements en centre-bourg sont cités comme les principaux atouts de la commune. Une vie associative dynamique et un bourg à taille humaine font également partie des caractéristiques plébiscitées.

Dans la lignée des grands constats émis par la commune mais aussi des conclusions de la phase de diagnostic : la qualité des espaces publics, l'absence d'une vraie place de village fédératrice et de lieux publics de rencontre figurent comme les points à améliorer en priorité par les habitants. La sécurisation des parcours et l'aménagement des voies pour les mobilités douces figurent également comme des mesures importantes à mettre en place.

De manière générale, quels seraient les points à améliorer en priorité dans le centre-bourg ?

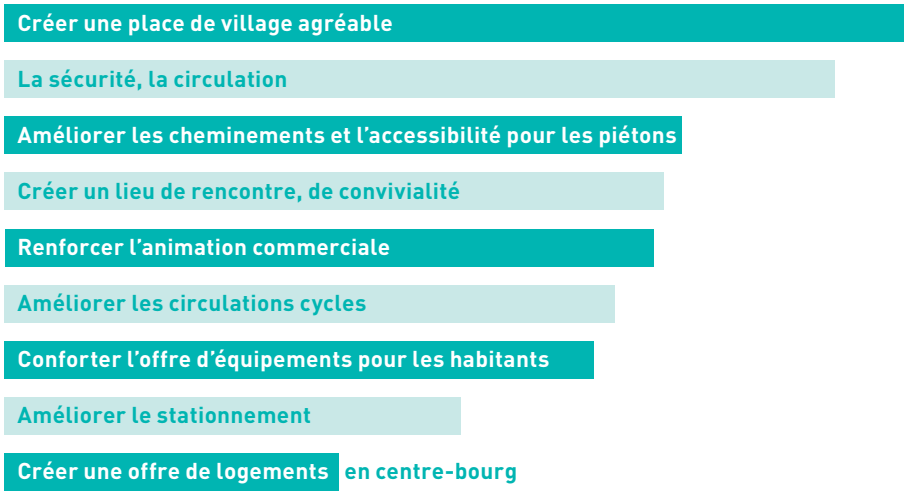

« Le diagnostic en marchant », une déambulation urbaine pour regarder autrement le centre-bourg

Le 31 mai s'est tenu le « diagnostic en marchant », une déambulation urbaine ayant recueilli la participation d'une trentaine d'habitants volontaires. Un parcours identifié empruntant les lieux clés du centre a permis à trois groupes encadrés par un membre de l'équipe en charge de l'étude d'interroger le ressenti, l'expertise d'usage et les pistes d'évolution des grands secteurs parcourus.

De ce moment important de la démarche de concertation, des constats précis ont pu être dégagés, identifiant les points forts, les faiblesses et les axes d'améliorations potentiels pour le secteur autour de la Place d'Alsace, de la mairie, de l'EHPAD et de l'église jusqu'au pôle sportif et l'école élémentaire.

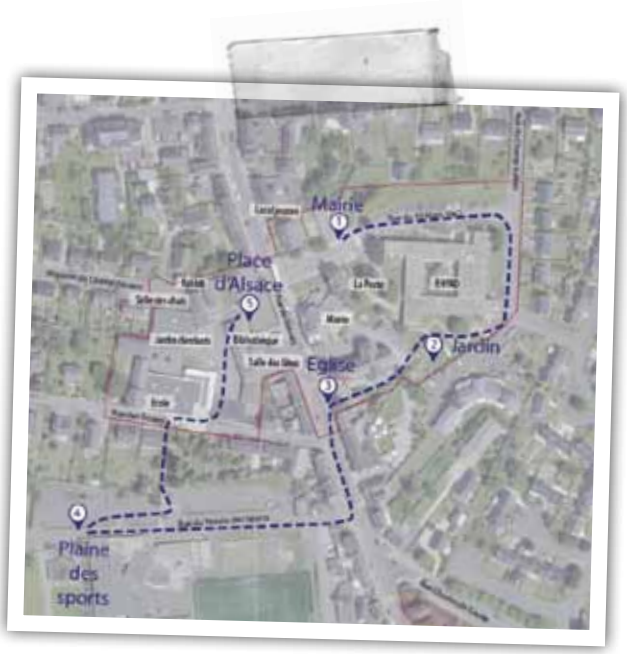

Les grands constats partagés

À l'issue de cette première phase de diagnostic et à l'appui des résultats de l'enquête - et plus récemment des contributions du « diagnostic en marchant » - voici les principaux constats partagés et idées-forces qui se dégagent à ce jour de la réflexion.

Les points à renforcer :

- L'absence d'une réelle place de village, la Place d'Alsace étant avant tout un parking, aux aménagements peu sécurisants et ne permettant aucune rencontre.
- Une ambiance du centre-bourg gênée par les nuisances occasionnées par le flux routier de la rue de Rennes, un axe très passant qui coupe la ville en deux « rives ».
- Une faible présence végétale dans le centre et des espaces publics peu valorisants (prédominance d'asphalte) et morcelés (beaucoup d'espaces mais sans cohérence).
- Un faible maillage entre les différentes zones du centre-bourg, peu de parcours balisés et sécurisés pour les piétons et les cycles.

Parmi les points forts et les éléments sur lesquels s'appuyer :

- Un jardin arrière entre la mairie et l'EHPAD qui représente un vrai poumon vert caché et protégé du bruit ; très apprécié ce lieu reste sous-utilisé et méconnu de beaucoup d'habitants.
- Le pôle sportif et le jardin public ressortent comme une destination plébiscitée des habitants pour son ouverture, ses perspectives - notamment sur la basilique Saint-Sauveur de Dinan - et par son côté calme et végétalisé. Lieu de loisirs c'est également un lieu de rencontre notamment autour du city stade et devant la maternelle.
- De manière plus générale, plusieurs lieux publics bénéficiant d'ambiances agréables appréciés des Cotissois méritent d'être davantage connectés entre eux et reliés au centre.

En synthèse de cette première étape clé de la réflexion collective, les principaux éléments partagés et enjeux soulevés s'articulent autour des thématiques suivantes :

Des enjeux de mobilités

- Faire cohabiter toutes les mobilités - routières et douces.
- Mieux répartir et organiser le stationnement dans le centre.

Des enjeux d'espaces publics

- Valoriser et mieux relier entre eux les espaces publics en retrait de la rue de Rennes via des connexions douces.
- Apaiser la circulation de la rue de Rennes tout en maintenant une bonne accessibilité des commerces.
- Requalifier les parvis des équipements pour en faire des lieux agréables et propices aux échanges.
- Introduire davantage de végétation dans les espaces publics.
- Requalifier les espaces publics par des aménagements et revêtements de sols valorisants.

Des enjeux d'usages

- Aménager des espaces pour les rencontres quotidiennes et les événements de plus grande ampleur.
- Prévoir des lieux extérieurs couverts/ombragés pour accueillir des usages tout au long de l'année (comme une halle par exemple).

Quels sont les principaux atouts du centre-bourg ?

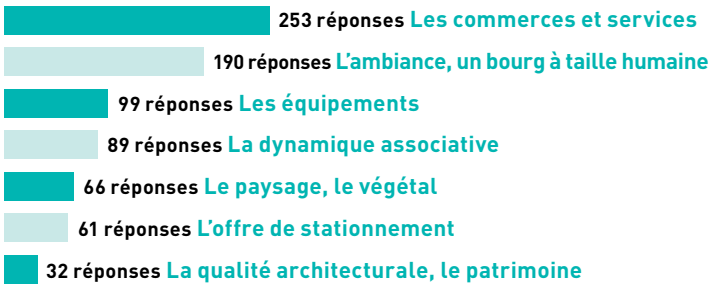

Des ateliers thématiques pour approfondir la réflexion

Trois ateliers thématiques sont prévus jusqu'à la fin de l'année 2021. Des habitants, commerçants et membres des milieux associatifs sont conviés à participer à des ateliers spécifiques où seront débattus des sujets liés à la requalification du centre-bourg (mobilité, aménagement, espaces verts, stationnement...).

En parallèle de cette réflexion sur le cadre urbain, trois ateliers thématiques sont prévus pour l'élaboration de la vision et du programme du projet phare que représente le tiers-lieu. Ce nouvel équipement permettra à la commune de franchir une nouvelle étape dans le développement de son offre culturelle, sociale et favorisera la rencontre des Cotissois.

Les prochains rendez-vous
Les ateliers thématiques « centre-bourg »

Le premier atelier s'est déroulé le 22 juin 2021.
Il a permis le partage et la synthèse des éléments du diagnostic, de l'enquête et du diagnostic en marchant. La réunion s'est terminée par la synthèse des enjeux et la présentation de possibles orientations.

Deux autres rendez-vous sont prévus :

Le rendez-vous atelier 2 en septembre
- développement de 2/3 scénarios différenciés
- focus espaces publics

Le rendez-vous atelier 3 à l'automne pour approfondir le scénario retenu
- approche opérationnelle

Nous vous donnons rendez-vous pour participer aux prochains rendez-vous. Guettez vos journaux et vos moyens de communications municipaux pour obtenir des précisions supplémentaires !

Demandes de permis de construire
de décembre 2020 à août 2021

- **CARADEC Flora**
  35 bis rue Paul Vaillant, Levallois-Perret
  12 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **CODET Christine**
  19 rue des Blossiers, Le Rheu
  2 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **COOPALIS**
  33 rue Abbé Garnier
  Allée des Figuiers
  5 maisons individuelles T4
- **COOPALIS**
  33 rue Abbé Garnier
  Allée des Figuiers
  5 maisons individuelles T3
  et démolitions des 5 dalles
- **ESNAULT BELLAN Fabrice Marie**
  11 la Ville Arais
  14 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **FABIEN Frédéric et Véronique**
  26 rue Saint-James, Tressaint
  Maison individuelle
- **GERARD Sébastien**
  3 rue de la Rabine
  19 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **GILBERT Guillaume**
  Le Marronnier - 22 bis rue des Lilas
  Maison individuelle
- **GUYON NEVEU Pierre et Noémie**
  8 résidence les Magnolias, Vildé-Guingalan
  Rue des Chevrins
  Maison individuelle
- **HABINOVA LUCAS François**
  3 rue du Fougeray, Vitré
  Rue des Champs Jacquets
  6 appartements
- **HERVE Philippe**
  2 place Voltaire, Villebon/Yvette
  23 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **HIBON Francis et Sylvie**
  1045 rue Dhiot Sandillon
  La Petite Mercerie, Tressaint
  Maison individuelle
- **HORVAIS Sandrine**
  Le Doué du Bois, Tressaint - Extension
- **JULIEN BOULIN Anthony Emilie**
  3 quai Gambetta, Cancale
  11 rue du Court Champ, Tressaint
  Maison individuelle
- **L'HERMITTE Nicolas**
  60 rue Saint-James, Tressaint - Extension
- **LE CORRE Bruno et Sonia**
  7 rue Hélène Boucher, Le Grand Quevilly
  10 rue du Court Champ, Tressaint
  Maison individuelle
- **LEMEE Camille**
  9 rue du Fer à Cheval, Saint-Solen
  5 rue de la Plesse, Tressaint
  Maison individuelle
- **MEHEUST Guy et Marie Anne**
  10B rue de Coëtquen, Saint-Solen - Garage
- **NOURRISSON Brun et Monique**
  12 bis avenue de la Boule d'or
  8 rue du Pré Bernard, Tressaint
  Maison individuelle
- **OHEIX Fabien et Ingrid**
  5 impasse des Rouairies, Trédias
  12 rue du Court Champ, Tressaint
  Maison individuelle
- **OLLIVIER Patrick**
  9A rue des Clossets, Vildé Guingalan
  2 rue du Court Champ
  Maison individuelle
- **PONGRACZ Emeline**
  5 lot de la Houssaie, Saint-Hélen
  17 rue du Court Champ, Tressaint
  Maison individuelle
- **ROBERT Styvann**
  7 Domaine le Prévalay
  22 rue des Champs Jacquets
  Maison individuelle
- **TUSON Jon**
  20 ruette Dom Jean, Saint-Suliac
  14 rue du Four - Rénovation extension
- **VERGOS Pascal et Maryse**
  9 rue Lord Kitchener, Dinan
  11 rue du Pré Bernard, Tressaint
  Maison individuelle

Les travaux de voiries

Plusieurs travaux de voiries ont été réalisés ces derniers mois. D'autres suivront à la rentrée. Ces chantiers concernent les réseaux d'assainissement et de gaz mais aussi la voirie. L'espace d'intermodalité de la Samsonnais sera opérationnel à la rentrée prochaine.

Des travaux d'assainissement à Saint-Piat

Depuis le 23 juin 2021 et jusqu'à fin juillet, des travaux liés à la réhabilitation du réseau d'assainissement eaux usées seront réalisés par l'entreprise Cise TP pour le compte de la SEMOP Eaux de Dinan Assainissement.

Ces travaux consistent principalement en des petites reprises d'étanchéité de regards et de branchements.

Les secteurs concernés sont les suivants :
- L'avenue de Saint-Piat
- Rue du Bois Colin
- Rue de la Pétrolle
- Rue de la Châtaigneraie
- Impasse de la Fontaine
- Carcouët
- La Touche

La rue de la Châtaigneraie, l'impasse de la Fontaine et le début de la rue de la Pétrolle feront l'objet de travaux plus importants, liés au renouvellement de canalisation.

Le réseau gaz à Saint-Piat

Fin août/début septembre, des travaux liés à l'implantation d'un réseau gaz auront lieu.
Cette intervention est portée par GRDF en lien avec un projet de méthanisation d'une exploitation agricole située sur la commune de Saint-Hélen. Ce raccordement va permettre d'injecter du bio-gaz dans le réseau collectif de gaz de ville (au niveau de la zone artisanale de la Jaunaie).

Rue Anne

Entre le 5 et le 7 juillet, réalisation d'un aménagement pour ralentir la vitesse de circulation.

Le Gué Parfond

La réfection de la chaussée entre Saint-Solen et Le Gué Parfond, aura lieu en septembre ; la circulation sera interdite pendant les travaux.

Chanteries/ Landes de Bellevue

La réfection de la chaussée entre les Landes de Bellevue et l'entrée des Chanteries a été réalisée en juin. Les travaux ont été effectués par Dinan Agglomération (maître d'ouvrage) et la Société Colas (maître d'œuvre). La mairie de Lanvallay finance ces travaux.

Aire multimodale de la Samsonnais

Les travaux réalisés par la Société Colas seront terminés mi-juillet ; l'aire sera en service début septembre. À cette date les bus du réseau BreizhGo ne s'arrêteront plus en centre-bourg, à l'arrêt mairie. Le réseau Dinamo ne modifie pas par contre ses arrêts.

Guylaine Carer, maire-adjointe en charge des travaux et de l'entretien du quotidien

Le plan mobilité douce se déploie sur la commune

À la fin du mois d'août 2020, un plan mobilité douce a été déployé à travers les rues de la commune. Un balisage au sol, le marquage de voies réservées et une signalisation spécifique facilitent la pratique du vélo entre et dans les bourgs de la commune en dessinant des itinéraires sécurisés. Nous les avons complétés ces derniers mois avec des aménagements qui facilitent le stationnement et sécurisent les intersections pour les usagers.

Des stationnements pour les vélos

20 arceaux vélo ont été installés en mars 2021 à sept endroits de la commune : ancienne mairie de Saint-Solen, boulodrome de Saint-Solen, city stade de Lanvallay, école maternelle, jardin public, vestiaires de foot, salle des fêtes de Tressaint. Deux abris vélo couverts ont également été installés : l'un au terrain des sports, et le second derrière la mairie de Lanvallay. Ce dernier est idéal pour débuter vos randonnées en pouvant identifier tous les circuits sur le plan installé au dos de l'abri réalisé en régie par le service technique. Tous ces aménagements permettront aux cyclistes de se stationner au plus près des équipements de la commune tout en sécurisant leur vélo.

Pour rappel, afin de minimiser le risque de se faire voler son vélo, il est primordial d'attacher le cadre ainsi qu'au moins une des roues du vélo. Un cadenas rigide de forme U est fortement recommandé. La FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) propose sur son site internet, un comparatif de la résistance des différents antivols vélo présents dans le commerce.

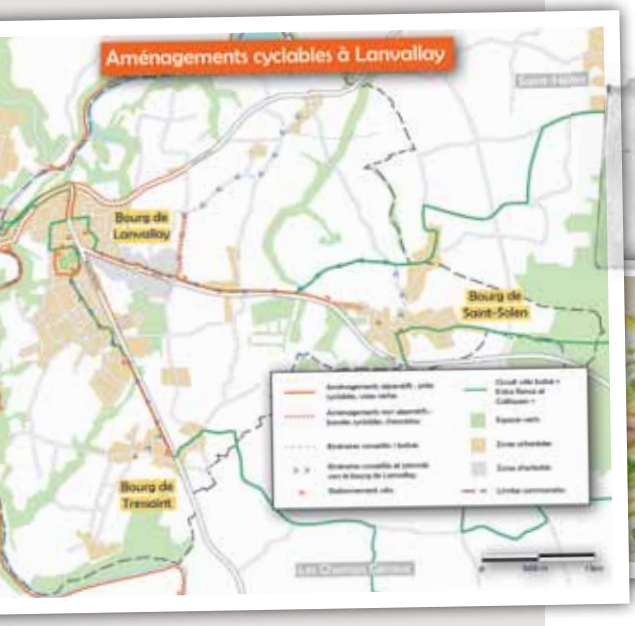

Les cédez-le-passage au feu et les sas vélo

La commune de Lanvallay a installé des panneaux de « cédez-le-passage cycliste » aux deux carrefours à feux présents sur la commune. Cet aménagement autorise le cycliste à franchir un feu rouge dans la/les directions indiquées en jaune, tout en cédant le passage aux autres usagers. Le cycliste bénéficiant d'une position plus avancée dispose d'une bonne visibilité et peut ainsi franchir les intersections plus rapidement, tout en restant prudent.

Les sas vélo quant à eux, ont pour objectif de dégager un espace dédié aux cyclistes au feu rouge. Cela leur permet notamment de faciliter le « tourne à gauche », d'être mieux vus des voitures, et de ne pas respirer les gaz d'échappements au démarrage. Les automobilistes ont l'obligation de s'arrêter avant ce sas.

Robin Clavard,
assistant mobilités durables,
communes de Dinan et Lanvallay

Lanvallay, terre de cultures : la parcelle communale s'anime

Une haie bocagère plantée cet hiver sur la parcelle agricole communale

Vous l'avez peut-être remarqué en passant sur cette route qui mène à Rennes, un panneau annonçant l'installation de maraîchage en vue d'approvisionner les restaurants scolaire et de l'EHPAD de la commune. Prêtée à un agriculteur jusque-là, cette parcelle communale a été récupérée en novembre dernier. Prises en charge intégralement par le programme Breizh bocage 2, les plantations de 350 arbres et arbustes ont été réalisées cet hiver. La création d'un talus sur 400 m permettra aussi de limiter l'érosion du sol et l'écoulement des eaux de pluie sur le fond de la parcelle légèrement en pente.

Hormis le cadre posé, il faut rappeler les avantages que présentent les arbres autour d'une parcelle de culture : effet brise-vent, corridor écologique pour une faune auxiliaire, anti-érosif... Les espèces plantées sont : châtaigniers, chênes, noisetiers, néfliers, érables champêtres, cornouillers mâles, fusains d'Europe, etc., pour enrichir la palette végétale classique.

Des premières pousses pour les jardins solidaires

Dans notre dernier *Quoi de Neuf ?*, nous vous avions présenté le projet d'un jardin solidaire. Depuis, le maraîchage a démarré ! Depuis fin avril, nous nous donnons rendez-vous tous les mercredis matin à partir de 9h30 sur les terres agricoles communales, situées au lieu-dit Les Rouffs, derrière le Super U pour semer, planter, biner, sarcler sans oublier bien sûr la convivialité et les échanges. Pommes de terre, cucurbitacées en pagaille, oignons, carottes et choux sont désormais lancés, bientôt poireaux d'hiver. Âmes de jardiniers, curieux de nature, désireux d'apprendre sous le regard attentif de Joseph, Jean-Lou, Alexi, Brigitte, Françoise, Philippe, Serge et bien d'autres encore... Vous êtes les bienvenu.e.s, n'hésitez plus, venez nous rejoindre et partager avec nous les récoltes.

Thierry Nicolas, maire-adjoint en charge du cadre de vie, itinéraires doux, transition énergétique
& Mathilde Pillot, conseillère communautaire, conseillère déléguée en charge des transitions de l'énergie et de l'alimentation

Pour participer au projet, n'hésitez pas à joindre la mairie (02 96 39 15 06 ; www.lanvallay.fr, rubrique « nous contacter »)

Le jardin public se transforme !

Le verger

L'hiver dernier, le service espaces verts a réorganisé le verger des 29 pommiers. Il était important de leur donner plus d'espace et de les identifier. Des plaquettes en bois ont été réalisées par les jeunes du centre de loisirs de Lanvallay et le Fab Lab.

De nouveaux arbres

Les services ont plantés deux érables du Canada, dont un à sucre, gracieusement offert par l'association Dinan-Québec. S'y ajoutent quatre figuiers sur le pourtour du théâtre de verdure. Un peu de patience, ils vont procurer de l'ombre sur les gradins.

Et si on passait la journée dans le jardin public ?

D'ici la mi-juillet les structures de jeux, un bateau et des balançoires attendront les enfants pour de folles aventures. Les adultes pourront les surveiller à l'ombre des tables de pique-nique. Un grand merci aux services techniques de la commune et aux techniciens de l'entreprise SCAL d'avoir travaillé sous une météo peu favorable entre canicule et pluies orageuses.

Un jardin en devenir

Un arboretum en préparation

Suite à des demandes d'habitants de la rue du Colombier, nous avons dû faire abattre les peupliers d'Italie au sud du jardin. Leur système racinaire causait des dégâts dans leurs propriétés. Cet espace sera prochainement aménagé avec un arboretum, ce qui compensera avantageusement la disparition de ces peupliers.

Un parcours accrobranche pour l'automne

Pour compléter l'offre de jeux pour les enfants, un parcours accrobranche sera installé derrière le terrain de foot dans la lisière d'arbres. Des passerelles entre les peupliers offriront un nouveau terrain d'aventure.

Claire Ré, maire-adjointe en charge de l'enfance & Thierry Nicolas, maire-adjoint en charge du cadre de vie, itinéraires doux, transition énergétique

Des framboisiers dans la cour de l'école maternelle

Les enfants accompagnés par Julien et Stéphane du service espaces verts ont planté 25 pieds de framboisiers dans la cour de la maternelle. Un doux mélange de framboises rouges et jaunes qu'ils pourront cueillir librement. Une fosse de plantation avait été préalablement réalisée par les services techniques. Quoi de mieux qu'un peu de verdure comestible dans une cour d'école !

Notre Station Verte se déploie !

« Entre Rance et Coëtquen », une nouvelle boucle cyclable de 36 km

Dans le cadre du label « Station Verte », les communes de Lanvallay, des Champs Géraux et de Saint-Hélen ont inauguré le 6 juin 2021 une nouvelle boucle cyclable de 34 km nommée « Entre Rance et Coëtquen ». L'itinéraire démarre et s'achève devant le petit Pont (sur le Port) à Lanvallay. Au programme : les bords de Rance, des routes de campagne vallonnées ou encore la forêt de Coëtquen ! Des panonceaux directionnels ont été installés pour jalonner l'itinéraire. Idéal pour une balade en famille, comptez 3 heures pour boucler le circuit.

Nous remercions notre partenaire l'office du tourisme Dinan/Cap Fréhel grâce auquel nous avons notamment réalisé le plan du circuit.

Vous pouvez le retrouver à la mairie de Lanvallay, à l'office de tourisme de Dinan/Cap Fréhel et sur le site Station Verte.

Quelques repères et lieux remarquables du circuit « Entre Rance et Coëtquen »

1. Départ pont et quai de Lanvallay
2. Le bourg de Lanvallay
3. Le bourg des Champs-Géraux
4. Le village de Fautrel
5. Le mémorial du B17 « Snaffu »
6. Le bourg de Saint-Solen
7. La forêt de Coëtquen
8. Les ruines du château de Coëtquen

Activité disponible pour iPhone et Android

Scanner le code QR et sauvegarder la randonnée hors-ligne, la partager avec des amis et bien plus encore...

Site internet : https://out.ac/JJznH

Une double inauguration populaire et ensoleillée

C'est sous le soleil que les 70 participants à l'inauguration de la boucle vélo « Entre Rance et Coëtquen » se sont élancés à l'assaut de la rue de la Madeleine **le dimanche 6 juin**.

Le parcours les a conduits à travers de petites routes de campagne à la découverte du patrimoine des trois communes partenaires du circuit : Lanvallay, les Champs-Géraux et Saint-Hélen. Les participants de tous âges étaient très heureux de prendre un bol d'air et de profiter d'une pause pique-nique à Saint-Solen agrémentée par la conteuse Clarisse qui leur a raconté la légende de la Dame Blanche de Coëtquen.

La mairie de Lanvallay remercie l'agence Kaouann située sur le port pour le prêt gratuit de vélos aux participants qui en avaient fait la demande.

Le dimanche 13 juin, plus de 40 personnes ont participé à la randonnée pédestre, familiale et contée organisée par le comité « Station Verte » en collaboration avec l'association « chemins et patrimoine de Lanvallay ».

Didier Leduc, membre de l'association, nous a guidé pour une balade d'une heure sur le site de la Vieille Rivière . Les spectateurs ont été ensuite enchantés par la conteuse Fabienne Morel qui nous a fait voyager par l'histoire « Des aventures de Toupti-Toupti ». Ce moment magique a eu lieu dans le parc du château de Grillemont, à Landeboulou qui avait été exceptionnellement ouvert pour l'occasion. Après l'organisation de ces premières « randonnées en folies », le comité de pilotage de la Station Verte organise un premier marché d'été sur le quai Tallard de Lanvallay, le samedi 3 juillet après-midi.

Bernard Mahé, maire-adjoint en charge du CCAS et du bien-veillir & Brigitte idri, conseillère déléguée aux finances et au tourisme en charge du pilotage de la Station Verte

Les marchés du port
Cet été, les créateurs sont à l'honneur !

Après la découverte du circuit « Entre Rance et Coëtquen », la Station Verte poursuit son activité cet été. Au programme, sur le port de Lanvallay, quai Tallard, piétonnisé pour l'occasion, les samedis 31 juillet et 21 août de 10h à 17h, trois marchés de créateurs au sens large prendront place le long de la Rance.

Les inscriptions pour ceux et celles qui souhaiteraient exposer restent ouvertes auprès de Mathilde Pillot, mathilde.pillot.mairie@gmail.com. À noter que le marché annuel de créateurs organisé par l'association Ty'artisans aura lieu le dimanche 18 juillet au même endroit. Venez nombreux !

Des jardins privés zéro déchet

Un constat s'impose à Dinan Agglomération face à la quantité de déchets verts : chaque usager de l'agglomération dépose 209 kg/an de déchets verts et ce chiffre va croissant. Ce qui impacte le coût du traitement pour le budget de la collectivité et indirectement auprès des contribuables au travers des taxes.

Face à cette situation, il est urgent d'adopter des gestes simples qui permettront de valoriser au mieux cette matière organique qu'il faudrait commencer d'abord par ne plus considérer comme déchet.

Quelques exemples simples :

- Dans les fondamentaux de l'agronomie, il y a l'amendement, le plus connu : le compost. Il nourrit le sol qui à son tour nourrira les plantes.
- Tous les possesseurs de jardin devraient faire leur compost pour éviter de transporter des matières, facilement transformables (économie de temps, d'essence et gain de matière première). Sans oublier les déchets ménagers : plus de 30% de ceux-ci sont organiques, donc très facilement compostables. À Lanvallay, nous avons installé trois composteurs collectifs pour montrer que c'est possible, même si l'on n'a pas de jardin.

Les tontes de gazon

- La première tonte : ne tondez pas trop court, 8 cm max. Ce qui limitera les plantes indésirables, sol plus fertile.
- Les tontes suivantes : adoptez le mulching qui évite les allers-retours avec le bac de ramassage. Si vous ramassez, utilisez la tonte pour pailler les massifs et le potager en fines couches ou mettre au compost.

Taille de branches

Broyez pour l'utiliser en paillage ou au compost. Ou plus original, fabriquez des haies sèches qui offriront le gîte et le couvert à une faune auxiliaire du jardin, vous protégeront du vent et vous éviteront bien des manipulations superflues.

Nature en VilleS

Cette année, l'événement Nature en VilleS a de nouveau été impacté par la crise sanitaire. Afin de pouvoir maintenir une programmation, le format de l'édition 2021 a évolué.

La thématique du paysage a été conservée pour cette année, en écho à l'exposition des Paysages habités au Musée Yvonne Jean Haffen. Les sujets de la santé et du bien-être, aujourd'hui centraux dans notre société, ont également été une évidence. Ainsi, **la thématique générale « Paysage & Santé » a été choisie et déclinée en neuf thématiques** dont la marche, les arbres, l'eau, le corps, l'inspiration artistique, etc. Chaque thématique est présentée par un panneau d'exposition et une vidéo.

Ce travail, porté par la ville de Dinan et la commune de Lanvallay, s'est enrichi de la participation des chercheurs en géographie de la santé du laboratoire Espaces et Sociétés ESO (Université de Rennes 2, CNRS) et des contributions du club photo de Lanvallay.

Les photographies seront exposées en deux endroits, pendant tout l'été :

- dans la salle du centre de vaccination de Dinan (centre des congrès René Benoit) afin que les habitants du territoire qui viennent se faire vacciner puissent les découvrir ;
- sur des panneaux en plein air, en face de la mairie de Lanvallay.

En complément, des vidéos seront disponibles sur le compte Youtube de l'Université de Rennes 2 et diffusées régulièrement sur les pages Facebook des communes de Dinan et Lanvallay.

Thierry Nicolas,
maire-adjoint en charge
du cadre de vie, itinéraires doux,
transition énergétique

Zéro poubelle sur le halage

La propreté d'une route, un chemin, une place, ne dépend pas seulement de l'efficacité du service de nettoyage de la commune, mais aussi du comportement des personnes qui y circulent.

Ne pas installer de poubelle sur le chemin de halage est un choix en cohérence avec la Région Bretagne qui a en charge l'entretien des voies navigables et de ses abords.

La raison en est simple : il est compliqué et coûteux de mettre en place un circuit de collecte, en particulier le week-end. C'est pourquoi, nous faisons appel à la responsabilité de chacun. Plusieurs containers sont disponibles dans les villes pour recueillir les déchets. Vous verrez désormais quelques-uns de ces panneaux sur le halage et le port du côté de Lanvallay.

Un printemps riche en événements dans nos écoles !

Des graines de vainqueurs !

Trois classes de l'école maternelle ont participé au concours proposé par l'École des Loisirs, en partenariat avec la librairie Le Grenier à Dinan : « Le monde de demain est entre nos mains ».

À partir d'une sélection d'albums traitant de l'écologie, il fallait produire une œuvre collective avec des matériaux récupérés. La classe de Madame Halochet a illustré un album qui parle de la déforestation : « Où est l'éléphant ? ». Sur la trentaine de compositions déposées à la librairie Le Grenier, c'est cette classe qui est la lauréate. Tous les participants ont gagné un lot de livres pour la bibliothèque de l'école.

Bravo aux enfants de maternelle, et bonne lecture avec tous ces nouveaux livres !

Claire Ré, maire-adjointe en charge de l'enfance

École élémentaire : le carnet de route d'un moustique

Trois classes de l'école élémentaire ont eu la chance de bénéficier de l'intervention de l'association Intercultura. Pendant près de deux heures, les enfants ont été sensibilisés à la citoyenneté européenne. Ils ont découvert les concepts de culture d'identité, de préjugé, de stéréotype et de discrimination. Ils ont également valorisé la diversité culturelle et linguistique. À l'issue de l'intervention, des carnets de voyage ont été réalisés pour illustrer chacun des thèmes abordés pendant l'intervention.

Des traits dans tous les sens ! À la découverte des œuvres de Jérémi Ca

Jérémi Ca est un artiste plasticien qui habite Lanvallay. Il a proposé à la commune de faire profiter les enfants et les jeunes de son art au travers d'ateliers. Les élèves des quatre classes de l'école maternelle de Lanvallay ont rencontré cet artiste. De courtes vidéos ont permis aux élèves de découvrir l'univers de Jérémi Ca. Puis les élèves ont participé à un atelier en présence de l'artiste. Ils ont été invités à s'exprimer sur le thème de la ligne, élément central du travail de l'artiste.

Les productions des enfants feront l'objet d'une exposition à l'école ou à la mairie.

La classe de CE1-CE2 en a profité pour aller le rencontrer dans son atelier d'artiste. Les élèves avaient préparé des questions à poser et Jérémi en a profité pour dévoiler quelques toiles, sa palette de couleurs préférées, les raisons pour lesquelles il est devenu artiste et son goût pour rendre son art dans la rue accessible à tous. Et voilà nos artistes en herbe rêvant d'une carrière d'artiste professionnel ! Mesdames, Messieurs, à vos pinceaux.

Accueil de loisirs

Trop fort les animateurs ! De la neige pour jouer !

Tous en cuisine !

Après ces bons gâteaux nos pantalons sont trop petits. Alors, couture avec Anne-Charlotte et Josiane !

Huit jeunes fréquentant le local jeune ont participé à l'aménagement du jardin du local jeune (ex-presbytère). Un chemin de dalles facilite l'accès au bâtiment. Des petits fruitiers occupent les plates-bandes. Prochaine étape : la confection de confitures, si le gel et/ou la sécheresse épargne la première récolte.

Venez vous faire tirer le portrait grâce à la Street Box Camera

Cet appareil photo argentique dispose d'un laboratoire intégré, après la prise de vue, le tirage est directement développé sur place. En quelques minutes vous avez votre portrait en noir et blanc !

La Street Box Camera reprend la technique des photographes ambulants, qui ont existé à partir de 1850. Ils ont largement participé à la démocratisation du portrait dans les campagnes et villages.

Nous vous invitons à prendre le temps, durant la pose de (re)découvrir cette technique de prise de vue universelle et de réfléchir au processus d'« impression » chimique sur le papier.

Concours photo

En ce début d'été, nous vous proposons de nouveau un concours photo sur le thème suivant : **« grands arbres de Lanvallay »**. L'idée est double : constituer un petit recueil photos des grands arbres de la commune, et bien sûr réserver une surprise au gagnant de ce concours !!

Merci par avance pour vos contributions, à envoyer sur le mail suivant : photo2021lanvallay@gmail.com (fichiers jpg d'au moins 1 Mo de définition)

Un printemps sous le signe de la culture

L'art est dans la rue

Afin de respecter les contraintes sanitaires et de faire vivre la culture malgré tout, la municipalité a sollicité les comédiens d'« Une aile la nuit » pour un projet original intitulé « Crieurs de rue ». Quinze rendez-vous ont donc été donnés aux habitants de différents quartiers de la commune entre le mois de mai et juin. Ce sont donc près de 400 personnes qui ont pu profiter de la lecture de textes d'auteurs ou d'habitants, de chansons déclamées par les artistes. Un moment volé, de poésie, d'émotion apprécié de tous. Comédiens que vous pourrez retrouver les 8 et 12 septembre avec d'autres propositions (voir le programme culturel de l'été).

Une culture... participative !

Les projets portés par les citoyens dans le cadre de la Fabrique cotissoise (voir « Participation citoyenne » p.22) ont permis aux habitants de la commune d'exprimer leurs envies de culture. Deux réalisations présentes et à venir l'illustre pleinement.

Des transformateurs « au naturel »

Strat oster et Art2Co ont donné aux deux transformateurs situés aux Cerisiers et au Pigeon vert l'image et la couleur des quatre saisons et de la nature.

Des couleurs dans la ville

Accompagné par l'artiste Jérémi Ca, les enfants et les jeunes du local ont pu s'initier à l'art contemporain. Après des interventions en classe à l'école maternelle, une visite d'atelier pour les CE1-CE2, les jeunes ont accompagné l'artiste dans la réalisation de son œuvre, une fresque monumentale visible sur le mur du restaurant scolaire. Une occasion privilégiée de découvrir le travail de Jérémi Ca orienté vers l'abstraction géométrique inspirée de l'art cinétique et optique.

Venez l'admirer rue du terrain des sports.

Jérémi a également accompagné les enfants de l'ALSH dans la fabrication de mobiles colorés qui devraient prendre place dans le jardin public.

« Honneur aux femmes » : Marie Ridou expose à la mairie

Nous aurons cet été le privilège d'accueillir l'artiste Marie Ridou et son exposition intitulée : « Pouvoir du Rouge - Honneur aux femmes ».

Marie Ridou, installée à Paris, a choisi à travers cette exposition de rendre hommage à des femmes engagées, réelles ou fictives. Ce sont donc 17 portraits qui vous seront proposés, l'artiste a par ailleurs complété son travail plastique par une démarche d'écriture et de chant. Chaque portrait est en effet accompagné d'un texte écrit et interprété par l'artiste elle-même.

Visiter cette exposition c'est donc s'immerger dans l'univers de l'artiste et se confronter aux questions fondamentales de lutte contre les discriminations de toutes natures.

Une exposition rare à ne pas rater, visible salle d'honneur de la mairie du 17 au 31 juillet.

Plus d'information sur le travail de Marie Ridou grâce au lien : www.laptite.fr/honneur-aux-femmes

Alain Vadepied, maire-adjoint à la culture et à la vie associative

Un été cotissois riche en culture

Au sortir d'une longue période durant laquelle il n'a pas été possible de vivre la culture ensemble, nous vous proposons une programmation culturelle estivale riche en événements et en diversité. Vous retrouverez la deuxième édition de Zik'en quartier dont les concerts avaient parcouru la commune l'année dernière. Musique classique, jazz, rock, spectacles vivants... tous les goûts sont permis cet été !

Spectacles gratuits

Pour «Renc'art sur les remparts», réservation sur le site : www.theatre-en-rance.com/renc-arts

Pour tous renseignements, contactez la mairie de Lanvallay au 02 96 39 15 06

Guettez nos réseaux numériques et la presse pour en savoir plus sur ces événements !

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Depuis le 1er mai 2021, Delphine David, notre bibliothécaire travaille à la bibliothèque 28h par semaine. Alors au programme : des nouveaux horaires pour le mois de septembre !

À partir du 1er septembre, la bibliothèque sera ouverte 15h30 par semaine au lieu de 9h actuellement :

- lundi : 16h/18h
- mardi : 10h/12h30
- mercredi : 10h/12h30 et 15h/18h
- vendredi : 16h/19h
- samedi : 10h/12h30

Et votre bibliothèque, c'est aussi des nouveautés : des livres « facile à lire » pour les personnes éloignées de la lecture, des livres-audios (prêts de la Bibliothèque des Côtes d'Armor), une nouvelle grainothèque qui a fait peau neuve et des nouvelles revues : Causette, Que Choisir, Psychologies magazine, et 4 saisons pour le jardin vous attendent !

Bénédicte et la ludothèque « Au Bois des Ludes » viennent à la bibliothèque deux fois par mois. RDV mercredi 8 septembre (16h/17h30) et samedi 25 septembre (10h30/12h). Une soirée jeux est prévue (sous réserve...) le vendredi 19 novembre (20h/22h).

Autre bonne nouvelle : c'est la reprise des ateliers d'écriture rigolo-créative avec Virginie. Si vous avez raté celui du 3 juillet, elle revient pour jouer avec les mots les samedi 18 septembre et 16 octobre (11h/12h).

Des artistes locaux se croisent aussi entre nos murs : Julie et ses photographies, Jonas et ses peintures, Catherine et ses sculptures...

Et puis, une mise en réseau entre les bibliothèques de Dinan Agglomération se prépare également, la bibliothèque de Lanvallay en fera partie, on vous en reparlera...

Alors, à très bientôt, Delphine et l'équipe de bénévoles vous retrouvent à la bibliothèque avec un grand plaisir

Les Roger-Bontemps

Après un long chantier de près d'un an et demi quai Tallard sur le port de Lanvallay, les Roger-Bontemps sont ouverts. Retour sur un projet collectif ambitieux qui mobilise beaucoup d'énergie et d'envie.

Un projet d'ampleur porté par une équipe dynamique

Les Roger-Bontemps, ce sont d'abord des histoires de famille et d'amitié. Mathieu et Julien Total et Gaëlla Charlet se connaissent depuis plusieurs années déjà. Leur envie de travailler ensemble se concrétise lorsqu'ils rachètent l'ancien hôtel Harlequin.

Deux ans plus tard, le lieu est profondément transformé pour accueillir une brasserie, un café-restaurant, une guinguette et bientôt des appartements d'hôtes. Le choix des lieux n'est pas le fruit du hasard : tous trois sont originaires de la région et fréquentaient déjà le port de Lanvallay lorsqu'ils étaient enfants.

Les trois propriétaires n'ont pas hésité en reprenant le lieu. De nombreux éléments des bâtiments nécessitaient une reprise complète. Aujourd'hui, seuls restent les murs, la charpente et l'escalier originaux. C'est Gaëlla qui s'est chargée de la maîtrise d'œuvre du projet en coordonnant les travaux. Un véritable emploi à plein temps, réalisé en collaboration avec les artisans locaux et les architectes des Bâtiments de France pour donner une nouvelle vie à ce beau patrimoine et s'inscrire au mieux dans son environnement. À la restauration du bâtiment principal se sont ajoutées une verrière et un jardin avec vue sur port ainsi qu'une annexe qui accueille la production de bière.

Un lieu convivial où les idées fourmillent

Les trois propriétaires veulent que Les Roger-Bontemps soient un lieu de vie. Ouvert toute l'année, il accueille autant une clientèle locale que touristique. Le restaurant et le bar sont ouverts en service continu.

Les premiers concerts sont déjà programmés. Ils alterneront avec des soirées à thème. Au programme, soirée vinyles ou jeux de société. Les idées ne manquent pas et se développeront au fil des mois. Gaëlla, Mathieu et Julien veulent créer un lieu convivial où tous les publics et toutes les générations se côtoient. Les premiers signaux après quelques semaines d'ouverture vont dans le bon sens

Prochaine étape du projet : l'ouverture des cinq appartements d'hôtes. Comme pour le reste du lieu, la décoration est tout particulièrement soignée. Gaëlla a beaucoup chiné pour donner un cachet personnel aux Roger-Bontemps.

Les Roger-Bontemps vous attendent tous les jours de 12h à 23h. Vous avez envie de vous produire devant un public en jouant, chantant ou contant ? N'hésitez-pas, Gaëlla, Mathieu et Julien recherchent des artistes !

Le saviez-vous ?

On nomme « Roger-Bontemps » une personne qui vit avec bonne humeur et sérénité. D'autres explications circulent... Venez en discuter avec eux !

Cet été, venez au marché de Lanvallay

Ces derniers mois, le marché de Lanvallay s'est agrandi pour accueillir de nouveaux commerçants. Poulet à la portugaise, saveurs orientales, africaines et italiennes, huîtres mais aussi alimentation animale : venez faire vos courses le dimanche matin sur votre marché !

Trois dispositifs de Tranquillité Publique

Dans le cadre du **Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance**, la commune de Lanvallay peut vous aider à vous inscrire aux dispositifs de **« Tranquillité Publique »** proposés par la brigade de gendarmerie de Dinan.

Depuis plusieurs années déjà, l'opération **« Tranquillité Vacances et Absence »** vous permet de signaler votre absence, en cas de départ en vacances ou toute autre raison (hospitalisation...). Ce dispositif gratuit permet de signaler sa résidence, entraînant le passage de patrouilles régulièrement et d'avoir une alerte rapide en cas de signalement. Le même dispositif existe pour les entreprises ou professionnels, dont les locaux sont fermés.

Il existe également un dispositif **« Tranquillité Seniors »**, qui permet de signaler une personne isolée.

Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site de la gendarmerie ou disponible à l'accueil de la mairie.
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Solidarités Nouvelles face au chômage vous accompagne dans votre recherche d'emploi

Solidarités Nouvelles face au chômage est une association de bénévoles : retraités ou actifs, qui accompagnent les personnes qui le souhaitent. La commune de Lanvallay met à disposition une salle municipale lorsque cette association nous sollicite pour recevoir des personnes.

Solidarités Nouvelles face au chômage propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement gratuit par deux membres bénévoles de l'association aussi longtemps que nécessaire. Il s'adresse à toute personne en recherche d'emploi qui en fait la demande, quels que soient son âge, ses qualifications ou sa durée de chômage. **Solidarités Nouvelles face au chômage** ne remplace pas Pôle Emploi. L'association offre une démarche complémentaire : redonner confiance, aider à définir un projet, améliorer un CV, préparer un entretien.

La relation qui se crée entre chaque chercheur d'emploi et son binôme d'accompagnateurs a pour objectifs de libérer la parole, d'offrir un soutien humain et de trouver des solutions concrètes pour une reprise d'activité.

Sur les dix dernières années, grâce à **Solidarités Nouvelles face au chômage**, 60% des chercheurs d'emploi accompagnés ont trouvé une issue positive en fin d'accompagnement.

Une aide proposée à tous les chercheurs d'emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi, surtout ne restez pas seul, **Solidarités Nouvelles face au chômage** peut vous aider.
Plus d'infos : snc.asso.fr ou contacter la mairie.

Partout en France, les personnes en recherche d'emploi peuvent appeler, de 9h30 à 18h, du lundi au vendredi, le numéro vert 0 805 034 844 pour bénéficier d'une écoute bienveillante de la part de bénévoles.

Enquête auprès des aînés

L'opération **« Allons voir nos aînés »** initiée par le **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) de Lanvallay avait pour objectif d'aller à la rencontre des habitants de Lanvallay, de plus de 80 ans pendant la période des fêtes, et des Cotissois de plus de 75 ans en **janvier 2021**. Les nombreux échanges entre les bénévoles, représentants du CCAS, et les habitants de 75 ans et plus, ont permis de mener à bien une enquête importante : **349 questionnaires complétés pour 560 visites**.

Au-delà des présentations chiffrées, il est important de souligner les retours très positifs à la fois des visiteurs et des personnes ayant reçu les visites des bénévoles. Notre volonté de créer du lien social pendant cette période si particulière a pleinement atteint son objectif.

L'analyse des réponses apportées fait apparaître en première analyse les nombreux témoignages du manque de contacts humains, pendant cette période de confinement et la forte envie de reprise des activités de loisirs partagés.

Les différents dispositifs de notre Centre Communal d'Action Sociale sont bien connus de la population, mais les discussions ont permis de les représenter à des personnes qui pourraient y recourir plus tard.

Un quart des personnes de plus de 80 ans interrogées ont des problèmes pour se déplacer seules : la solidarité familiale et du voisinage est très forte. Le bus Dynamo est aussi beaucoup utilisé mais les habitants de Saint-Piat, Saint-Solen et Tressaint regrettent de ne pas bénéficier d'arrêts de proximité.

Sophie Troubadours,
maire-adjointe aux solidarités et à la jeunesse

Connaissez-vous les actions portées par le CCAS ?

Les actions
55% Le mois bleu
57% Lanvallay solidaire
77% Le repas des aînés

Les dispositifs
41% Le p'tit café des aidants
57% Voisins bienveillants
68% Le portage de repas

Vulnérabilité et isolement

Un sentiment d'isolement mesuré dans l'ensemble

26% au total
se sentent privés de beaucoup de choses (un sentiment plus fort chez les 75-79 ans)

Un besoin de retrouver du lien social (67% évoquent leur manque de relations sociales)

Qu'est-ce qui vous manque le plus ?

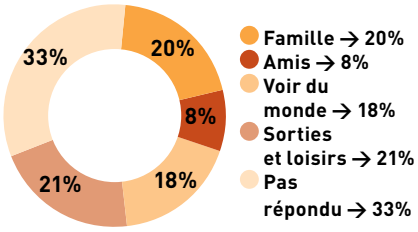

Souhaitez-vous des moments conviviaux par quartier ?

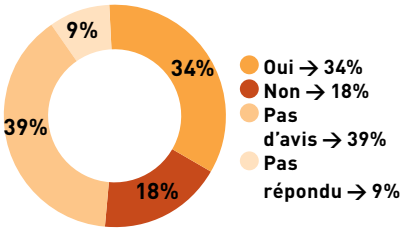

L'accessibilité dans son ensemble

La mobilité

Sur l'ensemble des enquêtés

21% ont des difficultés à se déplacer

38% utilisent les services de bus de Dinan Agglomération

Le numérique

77% des 75-79 ans
30% des 80 ans et +
utilisent internet

57% des 75-79 ans
20% des 80 ans et +
connaissent les réseaux sociaux

77% des 75-79 ans
37% des 80 ans et +
sont équipés

Les loisirs

Sur l'ensemble des enquêtés

75% ne fréquentent pas la bibliothèque

46% participent à une ou plusieurs activités proposées par la commune (théâtre, spectacle, exposition,...)

21% souffrent du manque d'activités et de loisirs dans le contexte de la crise sanitaire actuelle

Le mot de la minorité

Une 10e salle pour quoi faire ?

Nous avons, malheureusement, été informés de la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine.
Malgré cette situation et notre proposition de report des travaux, la majorité a voté la réfection d'une 10e salle pour un montant de plus de 100 000 €*. Est-ce bien le moment et n'aurait-il pas été plus judicieux d'attendre ?

Le centre technique municipal

Le centre technique municipal n'est plus adapté. Implanté trop près d'une zone d'habitation et ne répondant plus aux besoins des services techniques, une étude a été lancée afin de permettre aux employés municipaux de travailler dans des conditions optimum pour les 20 ans à venir.
Nous avons proposé que l'étude porte sur une déconstruction/reconstruction (éco-conception) et sur une autre implantation afin d'éviter aux riverains les nuisances générées par les allées et venues des engins de chantier.
Malheureusement, la majorité confond une fois de plus vitesse et précipitation avec le choix d'une démolition/construction au même endroit et un budget estimé à 1 700 000 €* pour un bâtiment de 1 250 m² !!!

* La commune reçoit des subventions mais n'oublions pas d'où vient l'argent des subventions si ce n'est de NOS impôts à tous et toutes !!!

Vous souhaitez réagir :
minorite.lanvallay@orange.fr

La minorité

Une précision du directeur de la publication

La minorité avait joint à ce texte des photographies.
Ces photographies ne respectaient pas les principes déontologiques de publication de ce magazine en mettant en cause le travail des services municipaux, sans explication.
Leur réception très en retard par rapport aux délais d'édition n'a pas permis de construire une solution.
C'est pour cette raison que nous avons décidé que ces photographies ne seraient pas publiées.

Le texte est néanmoins publié en vertu de l'engagement de la municipalité de laisser s'exprimer la minorité.

Hommage à Jean Tardy

Nous souhaitons à travers cet article rendre un dernier hommage à Jean Tardy.

Jean, vous étiez depuis 1984, date de votre arrivée à Lanvallay, une figure importante et appréciée de tous.

Par votre engagement, comme militaire d'abord, puis comme maire-adjoint, et président de l'Amicale des Anciens Combattants, mais aussi comme membre actif du comité de Jumelage de Wagenbourg - Egenthal, vous avez montré pendant toutes ces années, combien vous aviez le souci des autres.

Vos camarades ne manquaient jamais de louer vos qualités humaines et chacun sait, nous plus que d'autres, combien vous étiez attaché au travail mémoriel notamment auprès des plus jeunes. Combien vous avez eu le souci de nous accompagner, en 2014, nous jeunes élus.

Nous ne manquerons pas de poursuivre ce devoir de mémoire, nous repensons avec émotion à tous ces moments passés ensemble, nous garderons de vous comme vos proches et tous ceux qui vous ont connu, un souvenir ému et lumineux.

Alain Vadepied,
maire-adjoint à la culture
et à la vie associative

Budget participatif : retour sur une première édition de la Fabrique cotissoise réussie !

Au début de l'année, une commission composée de citoyens et d'élus vous proposait le premier budget participatif de Lanvallay. Un principe simple : demander aux habitants de Lanvallay de proposer des projets faisant sens pour eux et pour la commune. Ces projets devaient être conformes aux critères de la charte de la Fabrique cotissoise, parmi lesquels : être d'intérêt général et accessible à tous, ne pas engendrer de dépenses de fonctionnement excessives, respecter les valeurs laïques et républicaines, être déposé par un habitant de plus de 16 ans résidant à Lanvallay.

Malgré la pandémie qui a compliqué les différentes étapes de cette première édition, vous avez répondu présents en proposant pas moins de six projets. La commission de gouvernance de la Fabrique cotissoise s'est alors assurée de la conformité des projets à la charte. Ses membres ont validé la faisabilité et le coût des projets avec l'appui des services municipaux.

D'avril à mai, vous avez pu soutenir vos projets préférés sur le site de la Fabrique cotissoise et en votant en mairie. Voici les résultats de vos votes pour l'édition 2021 :

- 1er : embellissement des transformateurs EDF avec 130 points
- 2e : Pumptrack avec 126 points
- 3e : aménagement nature à la Samsonnais avec 117 points
- 4e : projet MEGO avec 88 points
- 5e : panneau d'échange à la Samsonnais avec 86 points
- 6e : projet StreetBox avec 84 points

Paysage urbain, pratique sportive, environnement, pratique artistique partagée, lieux de vie intergénérationnel : les six projets choisis, aussi variés qu'originaux, correspondent pleinement à l'esprit que la commission a voulu donner à ce premier budget participatif. De très beaux projets profitables à tous, favorisant le vivre ensemble et améliorant le cadre de vie. Bravo et merci à leurs porteurs !

Une fois sélectionnés, ces projets seront financés grâce à un budget dédié à la Fabrique citoyenne de 10 000 €. Les porteurs de projets seront aidés à la mise en œuvre de leur proposition par les services techniques municipaux.

La mise en œuvre de ces projets a pu commencer. Vous pourrez retrouver les projets d'embellissement des transformateurs EDF et StreetBox dans les pages cultures de votre magazine. Vous pouvez suivre leur réalisation dans nos différentes publications.

N'hésitez pas à consulter le blog de la « Fabrique cotissoise » pour découvrir ces projets en détail :
https://lafabriquecotissoise.blogspot.com

À bientôt pour une deuxième édition de la Fabrique cotissoise !

Mathias Morel,
conseiller en charge du budget participatif
& Thomas Cassigneul,
maire-adjoint en charge de la communication
et de la participation citoyenne

Grégoire Delaleau

Le nouveau directeur de l'EHPAD de Lanvallay

Grégoire Delaleau est le nouveau directeur de l'EHPAD de Lanvallay depuis le 1er février 2021. Marié et père de trois enfants, il est issu du secteur privé où il était cadre dans la distribution, Grégoire Delaleau a fait le choix de se reconvertir dans le domaine du soin et de devenir directeur d'établissement en suivant une formation à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), à Rennes. Son arrivée à l'EHPAD Louis-Gauthier est une histoire de rencontre. Grégoire Delaleau s'est montré très intéressé par le projet de bien vieillir et pour l'EHPAD dans une commune investie auprès des aînés.

Récemment, il a présenté au conseil d'administration de l'EHPAD son projet « Lieu de vie, lieu d'envie » qui place le résident au centre de l'établissement et se déclinera autour du soin et du « prendre soin ». À la rentrée prochaine, les équipes de l'EHPAD bénéficieront de formation afin de mieux répondre aux besoins des résidents confrontés de plus en plus à la maladie d'Alzheimer.

Les chantiers en cours, parmi lesquels la future cuisine, se terminent et vont permettre de renforcer le bien-être des résidents avec un lieu de vie pratique, confortable et adaptée. La nouvelle cuisine désormais opérationnelle permettra d'améliorer le service de restauration et de développer le portage de repas à domicile sur la commune de Lanvallay.

Les appartements vont également être améliorés. Ce projet, qui implique tous les personnels se construira en lien avec les familles et le conseil de vie sociale.

Agenda 2021

À l'heure où nous publions ce magazine, il ne nous est pas possible d'éditer un agenda de rentrée. Après des mois d'un contexte sanitaire qui a empêché la vie associative de battre son plein comme à l'accoutumée, nous vous donnons rendez-vous dans les prochains magazines pour retrouver les manifestations associatives et communales au cœur de la vie de Lanvallay.

Vous retrouvez l'agenda culturel de l'été dans les pages « culture ». Nous vous invitons à suivre l'actualité sur notre site internet, notre page Facebook et dans la presse afin de connaître les évènements de l'été.

Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants

Le Forum des associations se déroulera **le 28 août de 14h à 17h30** à la salle des fêtes. Vous y retrouverez les associations sportives, culturelles, de loisirs et de bien-être de la commune.
Nous invitons les nouveaux habitants **le 28 août à 14h** à la salle d'honneur de la mairie pour leur souhaiter la bienvenue, leur présenter la commune et prendre contact avec leurs élus.

Mairie fermée le samedi matin en période estivale

À partir du 17 juillet, la mairie sera fermée le samedi matin jusqu'au samedi 21 août 2021 inclus.

Services

• Médecine générale
Docteur Olivier ROLLAND
17, 19 rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 14 17

• Masseurs-kinésithérapeutes
Karine BREZELLEC
et Mélanie CATHERINE
14, rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 98 21
Soins au cabinet et à domicile sur rdv

• Chiropracteurs
Cathy GUILLEMOT
et Claire GILLET D.C.
18, rue des Ajoncs - Z.A Clos des Landes
22100 Lanvallay
Mme GUILLEMOT - Tél. 02 96 85 34 59
Mme GILLET - Tél. 02 96 80 69 92
cgillet.chiro@gmail.com
Cabinet ouvert du lundi au samedi

• Ostéopathe
Lucie BEDAULT - 6 bis, rue des Chevrins
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 82 61 74
Port. 06 99 91 71 67

• Cabinet de pédicurie podologie
Catherine LE CALVEZ
1, avenue de la Boule d'Or - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 93 30 - Soins sur rdv

• Cabinets d'infirmiers
Laurence Amice, Virginie Bodrais,
Emilie Brimaud, Claire Fouéré,
et Maëna Juin - Infirmiers DE
6 bis rue des Chevrins - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 92 50

Franck Carissan, Ariane Le Fevre,
Morgane et Frédéric Le Fol
Infirmiers DE
19 rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 06 09 63 71 11

Emeline Bogaert, Maud Guilbert
et Romain Toudic
Infirmiers DE
1 avenue de la Boule D'Or
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 86 10 76

• Pharmacies
Pharmacie de la Rance - 18, rue de Rennes
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 15 33

Pharmacie LEMOINE
Galerie Commerciale Super U
Rue Charles de Gaulle
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 85 40 93

• Orthophonistes
Anne-Gaëlle FONDAIN
et Sandrine NOURISSON
Résidence des Chais - 5, avenue des Acacias
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 01 75
Sur rdv du lundi au samedi

• Vétérinaires
Léa FAMMERY et Cécile THOMAS
2, rue des Fougères
Z.A Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 33 16 - Consultations : sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h

• Ambulance Taxi Rouxel
1, rue de la Prévalaye - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 09 76 - Fax 02 96 85 95 45

• Réflexologie plantaire
Claire Ré-Gardyn
Centre de soins - 18 rue des Ajoncs
Z.A Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 06 60 86 06 73 - re_flex_o@yahoo.com
À votre domicile du lundi au jeudi
et au cabinet le vendredi. Sur rdv

Yves Castel raconte...

l'étymologie des noms de notre commune

La rue de l'abbaye

Cette rue pavée monte du bas de la Madeleine jusqu'au sommet de la « Baille » au carrefour de la Vieille Côte et du chemin du Mont-en-Va. Pour ce faire, elle passe sous les très hautes arches de l'immense viaduc de Lanvallay. En ces lieux d'« Abbaye » il n'y eut point, mais seulement un prieuré bénédictin fondé dans les années 1070.

Comme le disaient mes copains de l'école communale, dans les années 1945-1950 : « De you qu'tès ? - D'la rue de la Baille », pas de l'Abbaye ! Dans ce cas, comme dans d'autres en toponymie, la prononciation populaire ancienne est la plus proche de l'étymologie.

Une baille ou baye est Haut Moyen-Âge (VIII-XIIe siècle) a son système défensif placé autour de la basse-cour, au pied de la motte castrale. Cette baille était celle du château de la famille des Lanvallay, placé sur le rocher dans le quartier de la Croix Rolland.

- Etym.
  du germanique *baga* : combattre, défendre
  et de *haga* : talus défensif.
- Latin Xe siècle :
  Baculum : espace défensif.

Le jardin des abreuvoirs

(Jardin depuis 1990) est situé à l'est de l'avenue de la Boule d'Or, au pied de la côte du chien maigre.

Dans ce petit vallon coule le ruisseau de la Samsonnais, grossi par celui du Puits-Vert, et lors de fortes pluies par les affluents des terres de Pelineuc.

Au cours du Moyen-Âge, il était traversé à gué par le grand Chemin Ducal de Dinan à Dol.

Plus tard, sous le roi Louis XVI (1774-1793), fut dressée une énorme chaussée percée d'un ponceau de pierres sèches : le Grand Chemin Royal de Dinan à Saint-Malo. Ces travaux provoquèrent la formation d'une mare qui fut l'abreuvoir aux bestiaux.

- Etym. Latin Xe siècle :
  abbiberare : abreuver,
  d'où au XIIIe siècle abreuvoir

Sous la mandature de Louis Lucas (maire de 1921 à 1945) la mare fut transformée en lavoir (gallo. douet) en pierres et ciment. Il servit jusqu'aux années 1960 au rinçage du linge de la population du quartier de la Pomme d'Or.

L'avenue des acacias

Cette ancienne voie médiévale allant de Dinan à Dol fut plantée de « faux » acacias ou plutôt de robiniers[1] sous le mandant de Louis Lucas. Il n'était à l'époque bordé que des habitations des familles Dagorne, Régnier et Gaudin, ainsi que du garage et jardin des Castel. Il part du carrefour des Croix[2] pour aboutir au carrefour de la Redoute[3]. Il est devenu « avenue » sous le premier mandat d'Adolphe Castel (maire de 1959 à 1983) qui y construisit ses chais de 1963 à 1965.

[1] Acacia. Ce mot savant du XVIIe siècle vient du grec Akakia : arbre épineux poussant dans les déserts chauds du Proche et du Moyen Orient. Les nôtres ne sont que des robiniers, du nom du botaniste du XVIIe siècle, Robin qui les découvraient en Amérique (Alabama et Californie) et rapporta quelques pieds pour le jardin du roi à Paris (actuel Jardin des Plantes). Bien acclimatés, ils sont plantés en grand nombre dès le XVIIIe siècle pour servir à la fabrication des poulies nécessaires à la marine à voile. En juin et en juillet, ces beaux arbres produisent des grappes de fleurs blanches et roses, très mellifères. À Lanvallay, poussent aussi de vrais acacias, les mimosas qui fleurissent à la fin de l'hiver car originaires d'Australie et d'Afrique du Sud.

[2] Au carrefour des Croix (Cocherel et Rolland) réunis en une seule, actuellement sur le petit placis fleuris. Dans les années 1945-50 ne s'y dressaient que deux à trois habitations occupées par des familles d'Horticulteurs (Briot et Pimor) qui alimentaient quotidiennement les épiceries de quartiers de Dinan en légumes et fruits du jour.

[3] La Redoute : poste de garde dressé vers 1792 à ce carrefour pour contrôler les « passeports intérieurs des Hors Venus », et en gallo : « Aots Galloois con'connaissa point ».
Il y a plus de 200 ans, il était déjà difficile de se déplacer.

Document imprimé en 2500 exemplaires - Directeur de la publication : Bruno Ricard, maire de Lanvallay
Responsable de la publication : Thomas Cassigneul, maire-adjoint à la participation citoyenne et à la communication
Création, mise en page et illustrations : www.lestudio.bzh
Crédits photographiques : élus et services de la mairie de Lanvallay, Office de Tourisme de Dinan Cap Fréhel, Dinan Agglomération, Thierry Giordana, Escapales verticales, écoles de Lanvallay
Impression : Imprimerie de l'Horloge, Lanvallay - www.lanvallay.fr - juillet 2021